



# DOSSIER DE CANDIDATURE



## FOOD - TRUCK

### A) les informations générales :

Nom / prénom(s)	
N° de portable	
Adresse :	
Courriel :	

### B) présentation des produits proposés à la vente :

Produits	Descriptif et tarif des produits proposés à la vente

### C) les besoins techniques :

- Branchement électrique : OUI  NON
- Puissance électrique demandée : .....
- Matériel électrique utilisé (description détaillée) :  
.....
- Point d'eau accessible OUI  NON
- Linéaire souhaité (métrage) : .....

**D) le tarif de l'emplacement par mercredi :**

- Food truck : 11,50 € par mercredis\*
- \*Tarif pouvant être soumis à modification.

**E) les modalités d'encaissement :**

- Dernier mercredi du mois de juillet si participation pour les 4 dates par le placier de la ville,
- Dernier mercredi du mois d'août si participation pour les 4 dates par le placier de la ville.

**F) les souhaits de participation par mercredi de 17h00 à 23h00 (accès au site à partir de 15h00) :**

- |                       |                          |                  |                          |
|-----------------------|--------------------------|------------------|--------------------------|
| • Mercredi 05 juillet | <input type="checkbox"/> | mercredi 02 août | <input type="checkbox"/> |
| • Mercredi 12 juillet | <input type="checkbox"/> | mercredi 09 août | <input type="checkbox"/> |
| • Mercredi 19 juillet | <input type="checkbox"/> | mercredi 16 août | <input type="checkbox"/> |
| • Mercredi 26 juillet | <input type="checkbox"/> | mercredi 23 août | <input type="checkbox"/> |

**G) les documents administratifs à fournir :**

- Une copie de la carte permettant l'exercice d'une activité ambulante commerciale ou artisanale,
- Une copie de la pièce d'identité,
- Une copie de l'assurance responsabilité professionnelle en cours de validité.

**Soit par mail :**

- [elisabeth.meynol@montelimar.fr](mailto:elisabeth.meynol@montelimar.fr) ou [pierre-alexandre.grotto@montelimar.fr](mailto:pierre-alexandre.grotto@montelimar.fr)

**Soit par courrier :**

- Mairie de Montélimar – Service Animation et Événementiel  
Place Émile Loubet – BP 279 – 26216 MONTE LIMAR Cedex

**H) Attention :**

- Seuls les dossiers retournés complets avant la date du vendredi 28 avril seront examinés.
- La ville de Montélimar ne garantit pas l'exclusivité des produits vendus par l'exposant.
- Une commission se réunira pour définir l'éligibilité des dossiers et sélectionner les candidats.
- La Ville de Montélimar se réserve le droit de refuser des candidatures n'étant pas adaptées.
- En cas d'absence non indiquée à j-48h les droits d'emplacements seront dus.
- Non fournis par la ville de Montélimar : Tables, chaises, manges debout, rallonges électriques
- Seule la ville de Montélimar assure l'animation musicale des mercredis festifs.
- La restauration des groupes musicaux assurant l'animation de soirée sera à la charge des food truck présents (1 mercredi par food truck et au maximum 10 personnes à prendre en charge)..

Fait à .....

Le :

Signature :